

CH-3003 Berne

Courrier A

A toutes les entreprises d'assurance assujetties

Référence : Communication FINMA 22 (2011)

Contact : les établissements sont priés de prendre contact avec leurs chargés de surveillance respectifs.

Téléphone direct : +41 31 327 91 00

Courriel : insurance@finma.ch

Berne, le 4 avril 2011

Communication FINMA 22 (2011)

Nouvelle procédure relative à la publication des chiffres tirés de l'enquête annuelle 2010

Madame, Monsieur,

La FINMA va publier déjà au début de juillet 2011 (données des assureurs directs) et à la fin de septembre 2011 (données des réassureurs) les données du marché de l'assurance de 2010 (rapport d'activité) sur son site internet. En avançant ainsi les dates de publication, la FINMA répond au souhait exprimé de part et d'autre pour que soient mises à disposition plus tôt des informations se rapportant au marché de l'assurance.

Du fait de cette nouvelle date de publication, la FINMA ne dispose que d'une courte période pour vérifier la plausibilité des données reçues par l'intermédiaire de l'outil de saisie FIRST. Les données seront ainsi traitées sur une base largement automatisée en vue de leur publication.

Pour les raisons précitées, nous vous prions d'introduire très soigneusement les données de l'enquête annuelle 2010 dans l'outil de saisie FIRST, comme vous l'avez fait jusqu'ici, et attirons expressément votre attention sur les obligations qu'implique la signature de la déclaration d'intégralité. Si toutefois les données saisies ne répondaient pas aux exigences de qualité de la FINMA, nous nous réservons la possibilité de faire procéder à une vérification par des tiers, laquelle entraînerait des frais.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers

Assurances

René Schnieper
Chef de division

Gérald Stooss
Division Operating Officer